

Augmenter les salaires, une urgence !

Un niveau d'inflation de 2,8% qui pèse sur les budgets...

Personne n'ignore le contexte de crise sanitaire, les augmentations des carburants, des flux énergétiques mais aussi de l'alimentation et des produits de première nécessité qui génèrent une importante perte de pouvoir d'achat.

Tout a augmenté en 2021 : les prix à la consommation (+ 2,8%) , l'immobilier (+7%)... à l'exception des salaires! Chez Orange, l'augmentation collective a atteint à peine 0,9% en 2021, bien loin de la perte de pouvoir d'achat et de la légitime reconnaissance de la contribution des salariés, alors que le montant des dividendes versés aux actionnaires a atteint 8%.

Ainsi, ces 2 dernières années, Orange a imposé « l'austérité» au moyen de Décisions Unilatérales (DU) pour priver l'ensemble des salariés d'une augmentation collective significative et les fonctionnaires d'une compensation du gel du point d'indice.

Les salariés doivent se mobiliser parce que la direction d'Orange veut poursuivre son ARnaCQ pour un an...

La direction reconduit l'accord ARCQ pour cette année contre la volonté de la majorité des organisations syndicales (hormis FO) qui dénoncent un manque de reconnaissance des qualifications et des critères d'évaluation trop subjectifs. La CGT réclame que les budgets consacrés à ARCQ soient en 2022 alloués à une augmentation générale et collective des salaires !

Les salariés doivent se mobiliser parce que la direction d'Orange a les moyens financiers de reconnaître leur travail...

Alors que la direction est en capacité de sortir un chèque de plus de 2 Milliard d'euros pour pousser au départ 8 500 salariés éligibles au TPS tout en reportant toute la charge de travail due au non-remplacement d'une majorité des départs. Et un chèque de 3 milliards pour servir la rente du dividende, elle a consacré, à peine, 50 millions d'euros aux augmentations des salariés en 2021 (NAO) ! Mais de qui se moque-le patronat ?

la
cgt
POUR LE DROIT
À LA COMMUNICATION
fapt activités
postales
& télécoms

Mobilisons-nous
le 27 janvier!

Rémunération

Tu as bossé,
Orange a engrangé,
la finance a empoché

NOS AUGMENTATIONS, ON EN PARLE QUAND ?



Les salariés doivent se mobiliser parce que la direction d'Orange doit tenir ses engagements ...

La direction d'Orange s'était engagée à renégocier un complément d'augmentation de salaire en cas de hausse de l'inflation sur l'année 2021 pour «faire accepter» sa décision unilatérale d'une augmentation misérable de 0,9%. Prétextant le départ du PDG d'Orange, la direction a versé en

décembre 2021 une prime one-shot de 200€ exonérée de cotisations sociales à la moitié des salariés pour solde de ses engagements ! Le compte n'y est évidemment pas pour les salariés qui n'ont rien obtenu mais également pour ceux qui ont bénéficié de la charité patronale au regard de l'inflation objective, de + 2,8% en 2021 (source INSEE).

A l'aube des négociations salariales 2022, et avec une prévision d'une hausse des prix de + 3,2% à minima, la CGT avec les salariés refusent que la direction, impose une troisième décision unilatérale avec des augmentations de salaires minimalistes, ça suffit !

La CGT exige une augmentation générale et collective des salaires supérieure à l'inflation, en réponse au besoin de chacun de vivre dignement de son travail.

Pour une meilleure répartition des richesses créées par le travail et exiger :

- des augmentations collectives de salaires à hauteur de 8% minimum,
- une véritable égalité salariale Femmes-Hommes,
- la régularisation pour les 20 000 salariés en attente d'une promotion depuis plus de 10 ans,
- un 13^{ème} mois, au-delà des éléments de rémunération variable,
- une prime Covid-19 exceptionnelle de 1 000 euros pour tous,

.... L'heure est à la mobilisation de Toutes et Tous, employés, agents de maîtrise et cadres !

La CGT invite l'ensemble du personnel à rejoindre la journée de mobilisation, unitaire et interprofessionnelle du 27 janvier !



Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr

